

DELIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-76

Objet : Extension et restructuration du centre d'incendie et de secours de La-Voulte-sur-Rhône : lancement de l'opération – vote de l'autorisation de programme

Secrétaire de séance : madame Laëtitia Bourjat

❖ Présents :

➤ Membres avec voix délibérative :

Mesdames et Messieurs, Hélène Baptiste, Laëtitia Bourjat, Claudie Coste (en visio), Sylvie Dubois, Jean-Manuel Garrido, Sandrine Genest (en visio), Françoise Gonnet-Tabardel (en visio), Robert Hilaire, Pierre Maisonnat, Laurent Marce (en visio), Michel Mizzi (en visio), Ronan Philippe (en visio), Marc-Antoine Quenette (en visio), Ingrid Richioud (en visio), Christophe Vignal, Michel Villemagne (en visio)

➤ Membres avec voix consultative :

Lieutenant-colonel Jean-Claude Cicilien, Lieutenant Sébastien Contesse, Colonel Laurent Courtial, M. Christophe Gleyze, Colonel Vincent Honoré, Lieutenant 2^{ème} classe Jean Jaussaud, Médecin-chef Gérard Millier, , Mme Carole Rouveure

❖ Excusés :

➤ Membres avec voix délibérative :

Mesdames et Messieurs Olivier Amrane, Thierry Avouac, Sandrine Chareyre, Cécile Duchamp, Georges Fangier, Christian Féroussier, Sylvie Gaucher, Jean-Yves Meyer, Martine Ollivier, Françoise Rieu-Fromentin, René Sabatier, Matthieu Salel, Laurent Ughetto, Jean-Paul Vallon

➤ Membres avec voix consultative :

Adjudant Nicolas Fogeron, Capitaine Julien Hilaire, Adjudant-chef Michèle Locatelli, Capitaine Jérôme Ployon, Capitaine Didier Zen

➤ Autres membres de droit :

M. Gwenn Jeffroy, directeur de cabinet, représentant Mme la préfète de l'Ardèche, Sophie Elizéon

M. Alain Moreau, chef du service de gestion comptable de la DDFIP

❖ Procuration :

M. René Sabatier à M. Laurent Marce

M. Jean-Paul Vallon à Mme Laëtita Bourjat

M. Jean-Yves Meyer à M. Jean-Manuel Garrido

Mme Sylvie Gaucher à M. Maisonnat

Mme Françoise Rieu-Fromentin à Mme Sandrine Genest

M. Laurent Ughetto à Mme Sylvie Dubois

Objet : Extension et restructuration du centre d’incendie et de secours de La-Voulte-sur-Rhône : lancement de l’opération – vote de l’autorisation de programme

Le conseil d’administration,
Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), chapitre IV portant dispositions générales relatives aux services d’incendie et de secours,
Vu l’arrêté n°2021-78 en date du 29 septembre 2021 de Monsieur Olivier Amrane, président du conseil départemental, portant désignation de Monsieur Pierre Maisonnat en qualité de président du conseil d’administration du service départemental d’incendie et de secours de l’Ardèche,
Vu la délibération n° 2023-29 du conseil d’administration en date du 29 mars 2023 portant acquisition du terrain d’assiette du CIS de La Voulte-sur-Rhône,
Vu le rapport du président du conseil d’administration,

Considérant la mise en œuvre du plan de restructuration et d’extension du centre d’incendie et de secours de La Voulte sur Rhône qui permettra de d’améliorer la fonctionnalité opérationnelle et la qualité de vie des sapeurs-pompiers,
Considérant les principaux objectifs de ce projet :
- réaliser une mise aux normes des équipements,
- augmenter les surfaces afin de répondre à l’accroissement et à la féminisation des effectifs,
- créer une remise VSAV abritant trois véhicules, un local de désinfection et un local pharmacie pour une superficie d'environ 200 m²,
- améliorer la qualité fonctionnelle et la qualité thermique des locaux,
Considérant que le projet sera porté par les services du SDIS et s’établira en deux phases, les études et les travaux,
Considérant que la phase d’études et de consultation des entreprises débutera au premier semestre 2024, qu’il est prévu une phase de travaux de dix mois et que la livraison définitive des travaux est prévue au troisième trimestre 2025,
Considérant le montant de l’opération estimé à 2 343 300 € TTC,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE** le lancement de l’opération d’extension et de restructuration du centre d’incendie et de secours de La Voulte sur Rhône ;
- VOTE** l’autorisation de programme/crédits de paiements :

		Autorisation de programme	Crédits de paiements		
			2024	2025	2026
AP n° 59	Restructuration	2 343 300 €			
	CIS La Voulte-sur-Rhône		245 300 €	699 700 €	1 398 000 €
			Etudes	Maîtrise d’œuvre et travaux	Travaux
- AUTORISE** le président à entreprendre l’ensemble des démarches et études préalables relatives à ce projet ;
- PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits en section d’investissement au chapitre 23 « immobilisations en cours » article 2313 « centres d’incendie et de secours ».

Le président
du conseil d’administration



Pierre Maisonnat